

Q. Depuis combien de temps avez-vous résidé dans la province de la Colombie-Britannique?—Je demeure là depuis bientôt 21 ans.

Q. Combien de temps avez-vous résidé sur la côte du Pacifique?—J'ai vécu sur cette côte pendant une période de 28 ans.

Q. Pendant cette période avez-vous bien connu les chinois?—Pendant ce temps je les ai bien connus:

Q. Les regardez-vous comme une classe d'immigrants qui doit être encouragée à venir dans le pays et à s'y établir?—Non, en aucune manière.

Q. Pourquoi êtes-vous de cette opinion?—Je suis de cette opinion parce que je considère que les chinois sont un fléau pour le pays où ils viennent s'établir—c'est-à-dire s'il y viennent en très grand nombre.

*Par M. Trow:—*

Q. Sous quel rapport leur présence, dans un pays, est-elle préjudiciable?—Leur présence est préjudiciable parce qu'ils forment une race à part au milieu de la population blanche. Ils ne se mêlent pas avec les blancs, et ils n'adoptent pas leurs coutumes. Ils vivent entr'eux. Ils ont leur religion propre et aussi leurs sociétés secrètes qui exercent sur eux une autorité presque absolue. Ils contribuent très peu à la richesse du pays et jusqu'à un certain point, ils l'appauvrissent par la compétition qu'ils font aux blancs, qu'ils empêchent, par là, de s'établir permanemment dans le pays et de contribuer à son développement.

Q. Sont-ce là toutes les objections que vous avez contre la présence des chinois dans le pays? Votre objection contre ce peuple consiste-t-elle dans le fait seul qu'il vit isolé du reste de la population? Vous pourriez en dire autant des ménonites et prétendre que c'est une raison de ne pas les admettre dans le pays et cependant les ménonites sont une bonne classe d'immigrants?—J'ai entendu un membre dire dans la Chambre des Communes que les ménonites ne se battaient pas.

*M. Trow:—*

A moins de leur tirer les oreilles, je ne pense pas qu'ils le feraient.

*Par le président:—*

Q. Pensez-vous que les chinois soient des gens à faire de bons citoyens et à prendre part aux affaires du pays?—Je n'en ai jamais connu aucun pour cela jusqu'à présent. Je ne crois pas que sur aucune partie de la côte du Pacifique la population chinoise prenne aucun intérêt à la politique; de fait, il leur est défendu par la loi de prendre aucune part aux affaires politiques.

*Par M. Trow:—*

Q. Il leur est interdit d'y prendre aucune part?—Oui.

*Par le président:—*

Q. Pensez-vous qu'il y aurait un plus grand nombre de blancs dans la province de la Colombie-Britannique, si les chinois en étaient exclus?—De quelle manière voulez-vous dire; si les chinois étaient expulsés ou chassés de la province?

Q. Oui, s'ils en étaient expulsés.—Eh bien, je n'ai aucun doute qu'en effet il y aurait augmentation de la population blanche jusqu'à un certain point, mais je pense qu'il ne serait guère politique d'expulser les chinois qui sont actuellement dans notre province.

*Par M. Trow:—*

Q. Vous pensez que vous avez maintenant dans la province un nombre suffisant de Chinois et vous n'avez pas besoin que la population chinoise soit augmentée?—Non, nous n'avons pas besoin d'aucune addition à leur nombre; je crois même que nous en avons trop déjà.

Q. Eh! bien, dans les districts miniers, prennent-ils des concessions (*claims*) qui ont été abandonnées? ou prennent-ils des concessions du gouvernement, comme les autres citoyens, et les exploitent-ils?—Ils prennent des concessions, dans la manière ordinaire; ils en prennent qui ont été abandonnées; ils en achètent d'autres mineurs et ils travaillent aux mines moyennant salaire.

Q. En quoi font-ils du tort?—Eh bien, ils font baisser les gages jusqu'à un certain point; et très-souvent ils empêchent la population blanche d'avoir de l'emploi.